

Séance Plénière

** Déclaration **

Comme nous vous l'avions annoncé dans [notre déclaration du 14 novembre dernier](#), le climat social est de plus en plus tendu dans notre entreprise. Nous vous avons détaillé de nombreux points d'attention, notamment la fragilisation de nos collègues, le nombre croissant de démissions et d'abandons de postes quel que soit leur niveau hiérarchique, aussi bien en agence que chez BDDF Opérations ou au sein des Pôles et Fonctions.

Vous créez une situation de risque pour la Banque avec ces fuites de compétences !

Que dire des Incitations Commerciales et de son remplacement par MOTIV ? Quelle est l'urgence de demander si vite un avis ?

Vous ne pouvez pas ignorer aujourd'hui la situation des salariés. Les dysfonctionnements n'ont jamais été aussi nombreux, le niveau d'exigences aussi élevé, la charge de travail aussi lourde, les objectifs autant inatteignables, les Incitations Commerciales aussi basses, la conformité aussi contraignante, les délais aussi longs, les process aussi compliqués, les effectifs aussi réduits et la relève inexistante, les formations e-learning aussi nombreuses et aussi lourdes, les perspectives d'avenir aussi limitées, le digital aussi présent, la stratégie de notre entreprise aussi peu lisible...

Nous ne sommes ni des avatars, ni des robots mais des salariés à qui vous devez une considération autre que celle qui a été montrée lors de la Négociation Annuelle Obligatoire.

Nous vous rappelons que, lors de la séance plénière du 14 novembre, les quatre Organisations Syndicales ont quitté la séance.

Depuis cette déclaration et celles des trois autres Organisations Syndicales, **FO Banques BNP Paribas** reste toujours dans l'attente d'un acte significatif et incontestable apparent de la Direction Générale face à cette situation de rupture du dialogue social.

Les élus **FO Banques BNP Paribas** prennent leur responsabilité et décident de quitter cette séance plénière après avoir écouté les déclarations des autres Organisations Syndicales et ne seront pas présents à la Commission exceptionnelle RH qui suit.



Smartphone



Internet

Françoise ROUX - Éric LEGER - Pascal MASSELIN
32 rue de Clignancourt 75018 Paris - ACI : CSDRCA
Tél : 01 40 14 38 24 - Fax : 01 40 14 60 05
Mail : paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

